

Bonjour,

Afin d'être dans la continuité de ma précédente mission à la CCIFP de membre du directoire en tant que Vice Président ces 5 dernières années, il me paraît justifié de postuler au conseil.

En effet, et au-delà de l'entreprise représentée, les conseils, contacts et autres idées que je peux apporter à d'autres membres seront, j'espère, bienvenus. De plus, je trouve normal que les plus grandes entreprises puissent aider les TPE/PME et autres.

Certains dossiers (actionnariat, comité retail, échanges commerciaux...) doivent également continuer dans l'intérêt général.

Bien cordialement

Gerard Gallet